Image not found or type unknown

Application de la Garantie Décennale

Par **Cevodnia**, le **16/11/2010** à **21:34**

Bonjour

Ma fille a fait construire une maison dans laquelle il y a une infiltration d'eau
à l'étage .
Elle a déclanché la garantie décennale, les différents artisans
sont venus y remédier et le canard est toujours vivant!
ça fait un an que ça dure

reste-t-il que nos yeux pour pleurer ?
merci de vos réponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés